

[Question à l'Assemblée nationale : déscolarisation subie](#) [1]

M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé a répondu à la question n° 23218 de Mme Charlotte Lecocq (Nord - La République en Marche) sur la situation des enfants non scolarisés subissant des contraintes administratives et sur l'absence de données sur ce sujet.

[En savoir plus \(Assemblée nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/question-%C3%A0-l'assemblee-nationale-d%C3%A9scolarisation-subie>

[2] <http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-23218QE.htm>